

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2022049	Date d'inspection Le 29 novembre 2023	
Nom de l'établissement Les Étoiles de Marguerite-Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 888-6057	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de mon suivi de surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 33 dossiers sur 99.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 33 dossiers sur 99.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Pendant ma visite les enfants jouent à l'extérieur, par la suite entrent pour des jeux libres à l'intérieur.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 novembre 2023

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 novembre 2023

Date